



Fiche de poste et contrat de travail

Par **ehona**, le **04/01/2012** à **14:15**

Bonsoir,

J'ai signé pour un CDD de un an dans un EPIC.

3 mois après signature de mon contrat, je tombe (par hasard) sur ma fiche de poste sur l'intranet des ressources humaines (fiche de poste non remise au moment de l'embauche), où il est spécifié : "création de poste, recrutement en CDI"...

Alors que sur mon contrat, il est mentionné "en attente de réorganisation du service, CDD" !?

Ai je des chances d'obtenir la requalification de mon contrat de travail ?

Merci

Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **15:40**

Bonjour,

Il en serait éventuellement de la décision du Conseil de Prud'Hommes mais il faudrait savoir comment vous pouvez affirmer que cette fiche de poste correspond à l'emploi que vous occupez et qu'en fait dès maintenant il est lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise...

Par **ehona**, le **04/01/2012** à **15:42**

Merci pour votre réponse.

Mon nom figure en annexe de cette fiche de poste sous la rubrique "poste pourvu par..."

Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **16:03**

Je pense qu'il faudrait conserver ce document qui éventuellement pourrait vous servir si finalement vous n'étiez pas embauché en CDI...